



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13 AVRIL 2026 A 19H00

**HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal**



ORDRE DU JOUR

- 1/ Application provisoire du règlement intérieur de la précédente mandature
- 2/ Règlement intérieur du Conseil municipal - Création d'un groupe de travail et fixation de sa composition
- 3/ Délégations de compétence du Conseil municipal au Maire
- 4/ Commission d'appel d'offres – Désignation de ses membres titulaires et suppléants
- 5/ Représentation dans les établissements scolaires
 - A/ Collège Jean Moulin - Désignation des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration
 - B/ Institut Saint-Thomas de Villeneuve - Désignation d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'administration
 - C/ Ecoles maternelles et élémentaires de Chaville - Désignation des représentants du Conseil municipal aux conseils d'école
- 6/ Représentation dans d'autres organismes extérieurs
 - A/ Société Publique Locale Seine Ouest Aménagement - Désignation du représentant du Conseil municipal au sein de ses instances
 - B/ Société Publique Locale CITALLIA - Désignation du représentant du Conseil municipal au sein de ses instances
 - C/ Société d'Economie Mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine – Désignation des représentants de la Ville au sein de ses instances
 - D/ Société par Actions Simplifiée Seine Ouest Aménagement et Développement – Désignation des représentants de la Ville au sein de ses instances
 - E/ Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Chaville-Viroflay » - Désignation des représentants du Conseil municipal aux assemblées générales

- F/ Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest - Commission locale d'évaluation des charges territoriales - Désignation des représentants du Conseil municipal
- G/ Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest - Commission intercommunale pour l'accessibilité – Désignation du représentant du Conseil municipal

7/ Dispositions concernant les indemnités des élus municipaux

- A/ Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux
- B/ Fixation des indemnités de fonction majorées du maire, des adjoints et des conseillers municipaux



Thierry BESANÇON
Maire de Chaville